



BASSINS

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES QUANT AU PRÉAVIS MUNICIPAL N° 08/23 RELATIF À L'ARRÊTÉ D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE .

Membres présents de la commission : Rémy Damond, Manfred Elmer, Gian-Reto Gotsch, François Martignier, Stéphane Martin, Claudia Witte.

Membre présent du bureau : Bernard Treboux (Président du Conseil Communal)

Membres présents de la municipalité : Denis Currat, Nathalie Guignard-Pidoux et Marc Mazzariol.

La Municipalité a invité la Cofin, le mardi 12 septembre 2023, afin de présenter le préavis N° 05/23.

Les explications fournies par Denis Currat quant au préavis sur l'arrêté d'imposition mettent en exergue les points suivants :

1. Les recettes ordinaires d'impôts sont prévues à la baisse d'environ CHF 150'000 à 200'000.
2. Malgré une projection de réduction des revenus d'impôts qui pourrait être compensée par une hausse du point d'imposition, le contexte référendaire à la suite de la proposition de la Municipalité de relever le taux d'imposition pour l'année 2022, rend une hausse peu envisageable.

La Cofin est consciente que la situation économique actuelle engendre une surcharge financière pour les ménages. De ce fait, elle peut trouver qu'il est raisonnable de maintenir le taux d'imposition proposé par la Municipalité.

De ce fait, la Cofin recommande d'accepter le préavis N° 08/23.

Conclusions :

Vu le préavis municipal N° 08/23 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2024,
Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

La Commission des Finances recommande au Conseil Communal de Bassins d'accepter le préavis N° 08/23 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2024 et :

1. D'adopter l'arrêté d'imposition annexé tel que présenté pour l'année 2024,
2. D'autorise la Municipalité à le soumettre au Conseil d'État pour approbation en vue de son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2024,
3. De relever les commissions de leur mandat.

Fait à Bassins, le 19 septembre 2023



Rémy Damond



Manfred Elmer



Gian-Reto Gotsch
Rapporteur



Carina Huguenin



François Martignier



Stéphane Martin



Claudia Witte